



# Arbres remarquables

## Inventaire participatif commune de TULLE

### FICHE D'IDENTIFICATION

A retourner ou déposer à :

Service du développement durable – Hôtel de Ville – 10, rue Félix Vidalin – 19012 TULLE CEDEX

### Localisation de l'arbre

---

Adresse ou lieu-dit : .....

Précisions sur l'emplacement (*N° de parcelle cadastrale ou coordonnées GPS si connues - conditions d'accès - point de visibilité depuis la voie publique - ...*)  
.....  
.....

Cet arbre est situé :  sur espace public  sur terrain privé  ne sais pas

### Descriptif de l'arbre ou du groupe d'arbres

---

arbre isolé  bosquet  alignement .....  feuillu  conifère

Nom de l'espèce (*si connue*) : .....

Age (*estimation*) : .....

Hauteur (*approximative*) : .....

Circonférence du tronc (*à 1,30m du sol*) : .....

### Valeur patrimoniale

(*état sanitaire, histoire, légende, anecdote, place dans le paysage, rôle pour la biodiversité, ...*)  
.....  
.....  
.....  
.....

### Coordonnées du participant

---

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... courriel : .....

### Pièce(s) jointe(s)

NON

OUI - préciser (*photo, plan, ...*) :

Date du repérage :



## Inventaire participatif des arbres remarquables de la commune de TULLE vers une « charte de l'arbre »

La Ville de Tulle souhaite valoriser et préserver son patrimoine paysager et environnemental.

Parmi les actions envisagées dans ce cadre, il sera constitué une « **charte de l'arbre** » destinée à mieux appréhender la place des arbres dans notre environnement urbain.

Cette démarche nous permettra de mesurer en quoi les arbres sont un élément essentiel du paysage urbain, supports de biodiversité, climatiseurs urbains, agents de lutte contre les pollutions urbaines (*air, bruit, eau, sols*), vecteurs de lien social, de bien-être et bien d'autres choses.

Par la suite nous mettrons en place des procédures pour gérer le patrimoine arboré des espaces publics de notre ville de façon la plus cohérente et la plus durable possible.

Je souhaite, aux côtés de la Commission extramunicipale « politiques durables et équitables » de la Ville de Tulle, à l'initiative de ce projet, que cette démarche soit réellement participative et positive.

Pour commencer, nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour recenser les arbres les plus remarquables présents sur la commune de Tulle.

### Quels arbres recenser ?

Pour l'instant notre définition de « l'arbre remarquable » n'a rien de scientifique mais plutôt affective. Signalez, au moyen des fiches inventaires, tous arbres qui, selon votre propre perception (objective ou subjective), méritent d'être signalés.

Tout arbre ayant une histoire, n'hésitez pas à raconter celles que vous connaissez.

N'hésitez pas à les photographier, à en faire un croquis ou un dessin ...rien ne sera perdu !

Osez-même, pourquoi pas, faire un inventaire des arbres disparus dont il subsiste des témoignages écrits ou photographiques.

**Josiane BRASSAC-DIJOUX**

*Maire-Adjointe à l'environnement*

### Où trouver les fiches d'inventaire ?

- au service d'accueil de la mairie - et au service développement durable au 25, quai Gabriel Péri
- par téléchargement sur [www.ville-tulle.fr](http://www.ville-tulle.fr) (rubriques Vie pratique / Développement durable)

### Contacts :

✉ service du développement durable – Hôtel de ville – 10, rue Félix Vidalin – 19012 TULLE Cédex

☎ 05 55 21 73 53 – 06 86 15 03 14 – @ : francois.bourdarias@ville-tulle.fr